

LE SI-FLAU MAG

AOÛT 2020

Magazine de Sigoulès-et-Flaugeac



Des nouvelles des vos associations



Zoom sur les travaux



Les nouveaux élus page 4 & 5

Bien vivre à Sigoulès- et- Flaugeac



Covid-19 : couture solidaire pour aider les habitants de la commune



Restauration du pont romain reliant Sigoulès-et-Flaugeac à Mescoules

Directeur de la publication
Jean-Louis Dessalles
Conçu et imprimé par la
Mairie de Sigoulès-et-
Flaugeac
6 Route d'Uffer 24240

*sigoules-et-flaugeac.fr/
facebook.com/Mairie-de-Sigoulès-et-
Flaugeac*

Sommaire

Edito du maire	Pa.2
Le budget	Pa.3
Le nouveau conseil municipal	Pa.4 - 5
Les commissions municipales	Pa.6
Interview du nouveau maire	Pa.7
Témoignages Covid-19	
Deux mois sans notre marché	Pa.8
L'école reprend doucement...	Pa. 9
La bibliothèque a rouvert	Pa.10
Le centre de loisirs	Pa. 11
Des petites mains ont cousu nos masques	Pa.13
Zoom sur les futurs travaux	Pa.9
Infos Commune	Pa. 13 -14
Infos pratiques 17	Pa. 15 - 16
Infos Associations 20 -21-22	Pa.18 -19
Adresse Utiles	Pa. 23
Merci	Pa.24

Edito du maire

Chers administrés,

Je souhaite vous adresser, en mon nom mais également au nom de toute l'équipe qui m'entoure, mes remerciements les plus sincères pour votre soutien lors du scrutin du 15 mars dernier. Certes la mobilisation dans les urnes a été contrainte par cette crise sanitaire sans précédent, mais voici 2 mois que la nouvelle équipe a été installée. Celle-ci est également au travail dans les différentes commissions : l'économie, la communication, les finances, l'enfance et la jeunesse, les travaux, le diagnostic des chemins ruraux et l'environnement et la sécurité.

La période écoulée a mis à mal notre propre vie sociale, familiale et professionnelle mais aussi la vie économique de notre commune.

Alors que je me dois de saluer le courage et la détermination des commerçants qui ont laissé leur porte ouverte malgré les risques encourus pour permettre à chacun d'entre nous de se réapprovisionner en toute sérénité (alimentaire, hygiène, santé, presse, etc...), nous ne pouvons pas oublier tous nos commerçants et artisans qui ont dû baisser le rideau au soir du 14 mars et qui ont vu leur activité et leur revenus réduits au néant durant 2 à 3 mois, et bien plus encore.

Saluons également la mobilisation et l'élan de solidarité des citoyens qui se sont investis dans la confection des masques en tissu.

Durant les semaines et les mois à venir, je serai attentif à l'évolution de la situation et mettrai l'énergie nécessaire pour ne pas laisser s'éteindre le dynamisme économique et commercial de notre village.

Je sais également combien les animations sont appréciées par vous tous, mais aussi par des publics plus éloignés ; ces festivités estivales nous font cruellement défaut. Malgré l'allègement des règles sanitaires établies, nous ne devons pas relâcher notre vigilance à l'égard du virus et poursuivre le respect des mesures de protection sanitaires établies.

Au-delà de la gestion de cette crise, la vie de la commune de Sigoulès-et-Flaugeac se poursuit. Comme je l'ai déjà évoqué, nous poursuivons les actions déjà engagées dans une démarche de continuité et d'intérêt général. Les projets initiés par l'équipe précédente sont en cours : les travaux du cimetière et de l'église de Flaugeac devront débiter à l'automne et ceux de la salle des fêtes de Sigoulès dans l'hiver. Sont également au programme des travaux de voiries ainsi que des réfections de réseaux afin d'éradiquer les nuisances causées pendant les épisodes pluvieux abondants.

La concertation, la communication et l'information sont des outils essentiels dans la mise en œuvre et la réalisation des nouveaux projets. Pour cette raison, nous ne manquerons pas de vous faire partager l'élaboration des programmes futurs que sont la réfection du centre bourg de Sigoulès, le plan propreté, la création d'espaces pour les jeunes ou encore la réalisation de voies pédestres sur la commune.

Espérant vous retrouver toutes et tous en excellente santé en début d'année prochaine, je vous souhaite de passer un bel été tant à titre personnel que professionnel.

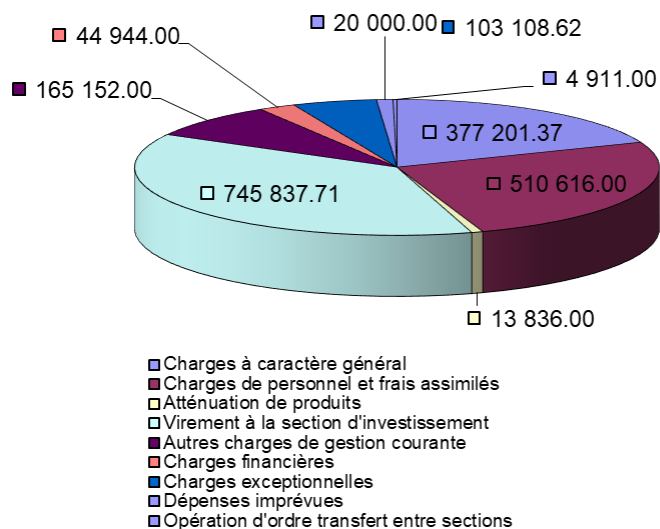
Jean-Louis DESSALLES



Le budget prévisionnel de la commune

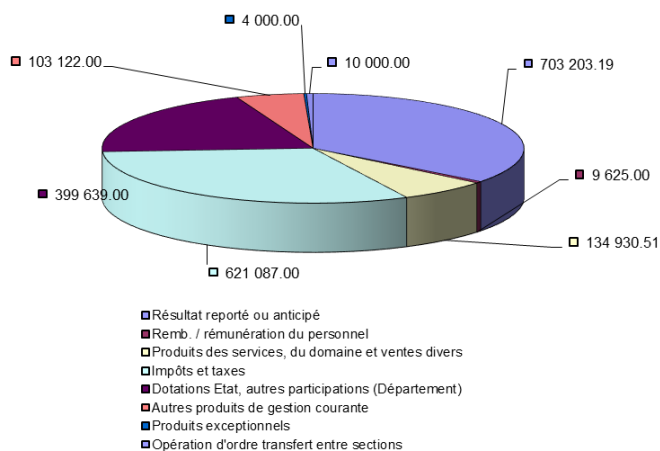
TOTAL 1 985 606.70 €

BUDGET GENERAL 2020
FONCTIONNEMENT DEPENSES EN €



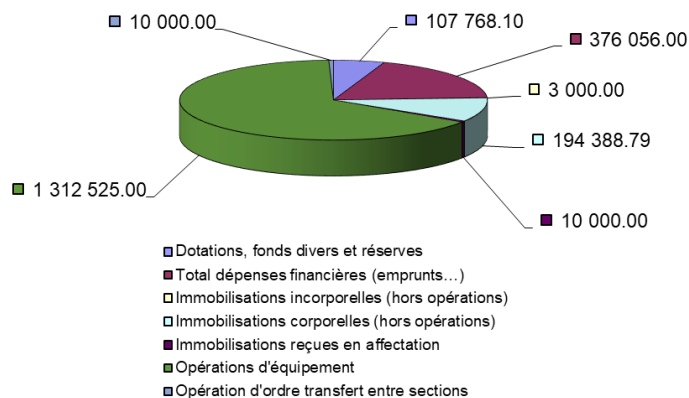
TOTAL 1 985 606.70€

BUDGET GENERAL 2020
FONCTIONNEMENT RECETTES EN €



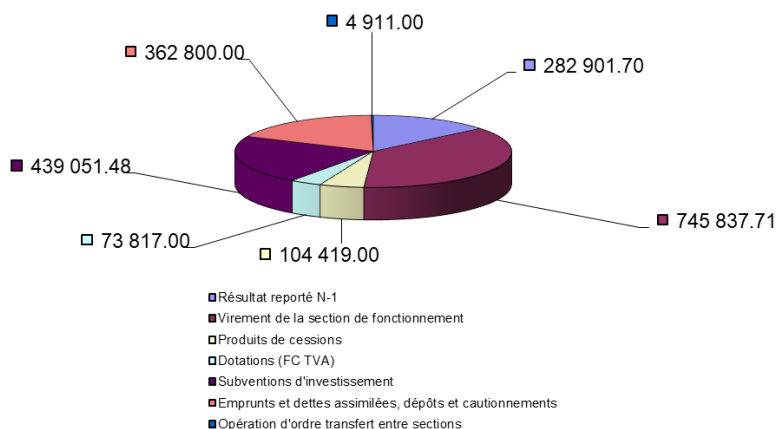
TOTAL 2 013 737 .89€

BUDGET GENERAL 2020
INVESTISSEMENT DEPENSES EN €



TOTAL 2 013 737.89€

BUDGET GENERAL 2020
INVESTISSEMENT RECETTES EN €



Le conseil municipal

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars dernier. Le conseil municipal de Sigoulès-et-Flaugeac compte 19 membres dont 4 adjoints au maire et un conseiller municipal délégué. La liste menée par Jean-Louis Dessalles a été élue avec 84 % des voix.



Jean-Louis Dessalles
Maire



Chrystelle Beaumain
1ère adjointe au Maire



Joël Pierron
2ème adjoint au Maire



Valérie Hubert-Cassant
3ème adjointe au Maire



Jean-Michel Le Coz
4ème adjoint au Maire



Norbert Auvray
Conseiller municipal



Joëlle Leberon
Conseillère municipale



Jean-Marie Mounier
Conseiller municipal



Isabelle Bertounesque
Conseillère municipale



Dominique José
Conseiller municipal



Sandrine Lemahieu
Conseillère municipale



Patrick Chimber
Conseiller municipal



Caroline Fayette
Conseillère municipale



Jean-Claude Chirol
Conseiller municipal



Nathalie Wentworth
Conseillère municipale



Michel Prouillac
Conseiller municipal



Maryline Bernard
Conseillère municipale



Rainer-Maria Hankel
Conseiller municipal



Joanny Verolin
Conseillère municipale

Conformément à l'alinéa 3 de l'[article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales](#) (CGCT), lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture de la charte de l' élu local prévue à l'[article L. 1111-1-1 du CGCT](#).

Ci-contre

Article L1111-1-1

Créé par [LOI n°2015-366 du 31 mars 2015 - art. 2](#)

La charte de l' élu local

Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l' élu local.

1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Les commissions

Commission adressage (temporaire) :

Membres : Chrystelle BEAUMAIN et Caroline FAYETTE

Commission des finances et budgets :

Responsable : Jean-Michel LECOZ

Membres : Valérie HUBERT-CASSANT, Jean-Claude CHIROL,
Sandrine LEMAHIEU, Nathalie WENTWORTH

Commission communication, animation, culture et vie associative :

Responsable : Valérie HUBERT-CASSANT

Membres : Chrystelle BEAUMAIN, Isabelle BERTOUNESQUE, Caroline FAYETTE, Joëlle LEBERON, Maryline BERNARD

Commission appels d'offres :

Responsable : Norbert AUVRAY

Membres : Joël PIERRON, Jean-Michel LE COZ, Jean-Marie MOUNIER, Patrick CHIMBER, Michel PROUILLAC

Commission Enfance, jeunesse, affaires sanitaires et sociales :

Responsable : Chrystelle BEAUMAIN

Membres : Jean-Marie MOUNIER, Patrick CHIMBER, Caroline FAYETTE, Joëlle LEBERON, Maryline BERNARD, Joanny VEROLIN

Commission travaux, voiries, assainissement, réseaux, aménagements urbains et bâtiments :

Responsable : Joël PIERRON

Membres : Jean-Michel LE COZ, Norbert AUVRAY, Patrick CHIMBER, Isabelle BERTOUNESQUE, Joanny VEROLIN

Commission Economie, commerce et artisanat, agriculture :

Responsable : Jean-Claude CHIROL

Membres : Joël PIERRON, Michel PROUILLAC, Sandrine LEMAHIEU, Maryline BERNARD

Commission Ecologie, environnement, propreté, sécurité :

Responsable : Norbert AUVRAY

Membres : Valérie HUBERT-CASSANT, José DOMINIQUE, Michel PROUILLAC, Rainer-Maria HANKEL, Sandrine LEMAHIEU, Isabelle BERTOUNESQUE, Joanny VEROLIN

Commission gestion de crise :

Responsable : Chrystelle BEAUMAIN

Membres : Joël PIERRON, Jean-Marie MOUNIER, Jean-Claude CHIROL, Sandrine LEMAHIEU, Joëlle LEBERON, Maryline BERNARD

Commission chemins ruraux :

Responsable : Michel PROUILLAC

Membres : José DOMINIQUE, Rainer-Maria HANKEL, Caroline FAYETTE, Nathalie WENTWORTH

A la rencontre du nouveau maire



Jean-Louis Dessalles

55 ans, cadre technique œnologue.

Le 15 mars dernier, vous avez été élu maire, investi le 23 mai. Quel genre de maire êtes-vous ?

Jean-Louis Dessalles: « Je pense être un maire à l'écoute, mais je suis aussi un maire conservant son activité, c'est important de conserver un pied dans l'action professionnelle, la gestion d'une entreprise est très différente de celle d'une commune. Je crois qu'il faut entendre la voix du citoyen. Entendre ce que veulent les gens. Nous devons construire un avenir, faire évoluer la commune. Des actions environnementales sont à mener, à titre d'exemple, il faut transformer le centre du village. Il y aura des travaux dans le centre-bourg, pour le rendre plus moderne, polyvalent. Sigoulès-et-Flaugeac possède une véritable vie économique, une vie commerciale qui dynamise la commune, nous devons relever le défi de la modernité, ne pas laisser les trottoirs et les lieux s'abîmer, ils doivent conserver un rôle fonctionnel. Mais pour réussir ceci, il faudra obtenir des financements, et c'est ce que nous ferons. »

Une baisse des dotations de l'État peut-elle avoir un impact sur votre gestion ?

Jean-Louis Dessalles: « Depuis notre fusion avec la commune de Flaugeac, nous sommes devenus une commune nouvelle et sommes donc peu impactés par les baisses de dotations, mais je m'y emploie. J'ai le projet d'installer une nouvelle salle des fêtes qui sera aussi une salle de sports. Nous avons un super club de gym, Sigoulès Gym's dont certains jeunes évoluent au niveau national, il est nécessaire de leur offrir un endroit digne de ce nom. La Communauté d'Agglomération Bergeracoise, dont nous sommes membres depuis 2017, pourrait aussi nous aider à réaliser ce type de projet structurant. »

Comment avez-vous vécu la situation inédite du début de l'épidémie de COVID 19 et le confinement, sachant que vous étiez élu mais non installé. Quel est votre état d'esprit aujourd'hui ? Et avez-vous une devise ?

Jean-Louis Dessalles: « Je ne me suis pas senti immédiatement investi par l'esprit divin du statut de nouveau maire mais plutôt isolé et partagé entre l'envie de commencer le travail d'équipe que l'on avait initié et l'obligation de subir les directives prescrites par les autorités en attendant le passage de "l'orage COVID". Même si la transmission du témoin s'est faite dans des conditions optimales, la COVID a semé le trouble. Aujourd'hui, la situation est encore confuse, mais il n'y a plus qu'un seul maire et une seule équipe. Le quotidien est intense mais riche. Une devise ? Plutôt des principes qui me guident tous les jours : honnêteté, intégrité, sincérité et équité. »



Deux mois sans notre marché

Le 18 mars 2020, les voix des enfants se sont tues dans la cour de récréation de l'école de Sigoulès-et-Flaugeac, la mairie et la bibliothèque ont fermé leurs volets, bouclé leurs portes. Les commerçants ont tiré leurs rideaux, sauf les commerces de bouche. Une chape de plomb s'était abattue sur la commune. La cause, un virus au nom étrange Le Coronavirus Covid 19, qui est arrivé comme ça, de si loin qu'on pensait qu'il ne nous atteindrait jamais. Le confinement a été décrété par le gouvernement, nous n'avions plus la possibilité de sortir de chez nous, juste pour effectuer du ravitaillement et se rendre chez le médecin ou à la pharmacie.

Plus de restaurants, plus de bar, plus de marché, plus de lieu de vie, plus de lieu de rencontre, comme ce fut compliqué pour nous tous de ne plus se voir, de ne plus partager un repas, un verre ensemble, sans avoir peur de tomber malade.

Et puis, le déconfinement a fini par arriver, et avec cette mesure le soulagement de pouvoir ressortir, prudemment cependant, mais nous avons redécouvert le plaisir d'aller à la rencontre des voisins, des amis.

Aussi dès que le marché a été investi de nouveau par ses commerçants et leurs étals, ce fut une vraie source de joie pour les Sigoulésiens-Flaugeacois !

Les petites habitudes font le sel de l'existence dans une commune, comme celle de se rencontrer le samedi sur le marché.

On va boire un café, on discute avec les amis, le soleil est de la partie, nous reprenons le cours de notre vie là où nous l'avions laissé. Mais soyons prudents, il faut respecter les gestes barrières, le virus circule encore.

Nous sommes allés à la rencontre de quelques consommateurs sur le marché de Sigoulès-et-Flaugeac, et ce sont eux qui en parlent le mieux.



Martine, habitant d'une commune voisine de Sigoulès-et-Flaugeac

C'est un petit marché hyper convivial, avec de beaux d'étals et vraiment moi, c'est ce que j'aime ! Je n'habite pas ici, mais j'aime cet endroit. Pendant le confinement, le marché m'a manqué, alors, bien sûr, j'allais en grande surface, mais les produits ne sont pas aussi frais. Et puis, il n'y a pas le lien avec les commerçants.



Une habitante de Sigoulès-et-Flaugeac

On aime le marché, on y voit du monde, on sort. Pendant le confinement, je ne suis pas beaucoup sortie, le marché m'a manqué. Mais maintenant, c'est vraiment agréable de se voir.



Vivien, habitant de Sigoulès-et-Flaugeac

Je viens tous les samedis. Et j'achète quelques produits et je vois du monde. Oui, c'est important pour moi !



Michèle habitante de Mescoulès

Je suis très heureuse d'avoir retrouvé mon marché ! Je prends toujours mon poisson, mon poulet et quelques légumes et ça va très bien comme ça. Je suis très consommatrice de ce marché. Et puis, c'est un moment d'animation !



Laurence, Sigoulès-et-Flaugeac

Moi, ça fait 15 ans que je viens ici. Pour nous, c'est poisson, tous les samedis ! C'est important pour moi de faire le marché le samedi matin. Et puis au-delà de ça, c'est cette ambiance qui est sympa. Et puis, vous savez, je n'aime trop pas aller dans les grands supermarchés...



Nicole, maman de Laurence de Bordeaux

Lorsque je viens voir ma fille à Sigoulès, il n'est pas question de manquer le marché du samedi matin !

Marché de Sigoulès-et-Flaugeac : tous les samedis matins place du Foirail.



Projet travaux église Saint-Rémy

**Le pont romain,
frontière reliant
Sigoulès-et-Flaugeac
à Mescoules est
restauré**



Les travaux

Eglise Saint-Rémy à Flaugeac

Réhabilitation, mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de **l'église Saint-Rémy**, de son enceinte et de son cimetière

Le marché de travaux comprend :

- Relevage de sépultures (reprise concessions abandonnées)
- Remise en place du patrimoine mérovingien sur le cimetière de l'église St Rémy de Flaugeac
- Travaux d'accessibilité, d'aménagement paysager et de restauration partielle de l'église, déplacement du monument aux morts

- Divers travaux de voirie sur l'ensemble de la commune

Salle des fêtes / salle de sports

Rénovation et extension de la salle des fêtes de Sigoulès afin de la transformer en salle mixte permettant également la pratique de la gymnastique.

Pont Romain : réfection du pont romain de la Mescoulette en partenariat avec la commune de Mescoules,



Dès la reprise de l'école, les enfants devaient patienter sur les zones de marquage pour entrer dans leurs classes. A droite au milieu : croix dessinées au sol destinées à accueillir un seul enfant.

Les écoliers ont repris chemin de l'école le 18 mai

Dès le confinement décrété par le gouvernement, les portes de l'école de Sigoulès-et-Flaugeac sont restées fermées sans accueillir aucun enfant. L'équipe enseignante a dû créer des passerelles via la mise en place de rencontres avec les élèves et leurs parents grâce à la visio-conférence. Objectif : maintenir le lien.

Ce lien est resté solide grâce au maintien des cours, aux connexions en visio, ainsi, la classe est restée active. Idée novatrice, l'équipe enseignante a proposé la création d'une série de photos via un lien internet. Les enfants pouvaient poster leurs photos du quotidien, qui mettaient en scène les différents défis proposés par les enseignants. Il était important pour l'équipe pédagogique de conserver un aspect ludique dans ce contexte particulier.

A l'heure du déconfinement, le travail essentiel fut de proposer un accueil dans les meilleures conditions, c'est pourquoi l'équipe enseignante a souhaité effectuer la rentrée le 18 mai et non le 11 mai, comme cela s'est fait ailleurs sur le territoire, afin de se donner un peu de temps pour l'organisation de cette rentrée nécessitant un protocole sanitaire strict.

Nous avons rencontré le directeur de l'école, Pascal Collard, qui a tenu à souligner que la bonne entente entre l'école et l'équipe municipale, a permis une organisation simplifiée, précisant que cette rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles.

« *Tout le monde s'est investi !* » assure-t-il, autant les enseignants que le personnel de mairie ».

Depuis le 18 mai, et dans le cadre du protocole sanitaire imposé, 3 classes ont fonctionné de nouveau : GS, CP et CM2. A partir du 25 mai, 3 classes supplémentaires se sont greffées au dispositif, en respectant la règle suivante : 10 élèves par classe, ce qui a nécessité la mise en place de rotations. Lors de la dernière phase du déconfinement, le protocole a instauré la mise en place de groupes d'enfants. Ces derniers pouvaient jouer ensemble uniquement avec les enfants de leur groupe, et les groupes ne devaient pas se mélanger.



L'école reprend différemment

Bien souvent, les enfants ont surpris les enseignants par leurs capacités d'adaptation. Les enfants ont trouvé de nouveaux jeux pour respecter les règles et ont très bien compris pourquoi il était nécessaire de fonctionner de la sorte.

Toutefois, l'équipe enseignante regrette de ne pouvoir terminer l'année normalement et de ne pas pouvoir faire les activités de fin d'année (fête de l'école, kermesse...)

Aux yeux de tous, cela restera une année particulière ...



Nourrir son esprit avec la bibliothèque

Marlène GUIPOUY raconte,

La bibliothèque a été totalement fermée du 16 mars au 12 mai 2020.

Durant cette période (à partir de mi-avril) la CAB a mis en place 1 Drive-livres sur les Communes de Lamonzie Saint Martin et Creysse. Situé dans un drive de produits fermiers mis en place pendant le confinement, il permettait aux usagers de venir faire des courses, de se nourrir le corps autant que l'esprit.

La réouverture a eu lieu le 13 mai 2020. La bibliothèque de Sigoulès-et-Flaugeac a été l'une des premières à rouvrir, une fois le protocole sanitaire mis en place : produit, désinfection, port du masque obligatoire, nombre de personnes limité à 5 et temps de présence autorisé à 30 minutes.

Seul le temps de quarantaine des livres a été assoupli, il est passé de 8 jours à 3 à leur retour.

Le ressenti de la bibliothécaire : « J'étais ravie de retrouver mes lecteurs, même si certains avaient un peu de mal avec les consignes sanitaires »

Les animations et bébés lecteurs étaient stoppées. « J'avais aussi, paradoxalement, malheureusement moins de temps pour renseigner les gens sur leur lecture car il faut suivre et faire respecter les dispositions sanitaires. La fréquentation est revenue mais j'avais l'impression d'être en août depuis mai. Habituellement 120 personnes par semaine fréquentent la bibliothèque, on en comptait 60 à sa réouverture. Rendez-vous à la rentrée !



Fermeture du 15 au 31 août

Pour info un blog existe
<http://bibliotheque-sigoules,over-blog.com>

Accueil de Loisirs de Sigoulès-et-Flaugeac

Les enfants se rappelleront longtemps de cet été 2020. Même si le protocole sanitaire est allégé, les animateurs portent un masque en permanence et ce mois d'août transpire avec des températures caniculairement. Heureusement, cela ne semble pas troubler les enfants qui jouent à l'intérieur lorsque le soleil est trop fort. En somme, on joue et on boit beaucoup d'eau cet été !

Accueil : 60 enfants, de 3 à 12 ans.

Ouverture

Mercredi : de 7h30 à 18h30

En période de vacances scolaires, du lundi au vendredi : de 7h30 à 18h30

Inscriptions - Au bureau de l'accueil :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Le mercredi : sur rendez-vous uniquement

En période de vacances scolaires : sur rendez-vous uniquement

12, route de Perthus - 24240 SIGOULÈS

05 53 24 89 70

alsh.sigoules@la-cab.fr

Responsable : Lydwine Hernandez





Caroline en pleine concentration

Les petites mains ont fait nos masques

Nous avons reçu un lot de masques dans nos boîtes aux lettres. La solidarité a tourné à plein régime pour lutter contre la Covid-19. Joëlle Leberon raconte.

Comment avez-vous eu l'idée de fabriquer des masques pour les habitants ?

Joëlle Leberon

« Au départ de la pandémie, j'ai commencé à faire des masques pour nous, puis pour des amies soignantes en manque de matériel, un boucher, bref tous ceux qui m'en demandaient.

Je me suis dit qu'il serait peut-être possible d'en faire de même pour nos habitants, mais qu'il faudrait des âmes charitables pour donner un coup de main. Cette idée n'a pas été retenue au départ pour la difficulté de mise en oeuvre (être sûr que ça corresponde à une norme), et surtout que ça ne mette pas plus nos administrés en danger. Quelles références devons nous prendre ? Puis, le Conseil Département de la Dordogne a lancé son opération " masques citoyens", cela consistait à nous fournir le matériel et les normes données par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). »

C'était un peu risqué, il a fallu organiser des petits groupes, se rencontrer, porter des masques pour travailler ensemble. Pourquoi vous êtes-vous, toutes et tous investis dans cette opération solidaire ?

« Effectivement, ce n'a pas été simple de trouver des petites mains, mais en faisant fonctionner mon réseau, j'ai commencé à trouver un peu de monde. Certains ne savaient pas coudre, mais ils nous ont aidé à découper le tissu comme Patrick Consoli qui est devenu le roi de la découpe ! »

Combien de masques avez-vous cousu ? Comment les avez-vous distribué ?

« Nous avons cousu plus de 2000 masques, je n'ai pas le nombre exact en tête, mais ça en faisait beaucoup. Pour faciliter le travail des couturières, la découpe était faite, il restait "juste" à coudre. Pour la distribution, ce sont les conseillers du mandat précédent, ainsi que ceux de l'actuel qui ont fait du porte à porte pour la distribution. Si personne n'était sur place, nous avons fait en fonction de la connaissance de nos secteurs de distribution pour savoir à peu près le nombre d'habitants par maison... »

Comment cette initiative a-t-elle été accueillie par les habitants de la commune ?

« La grande majorité des habitants nous a bien accueilli, et a apprécié cette initiative. Nous avons pris "soin" d'eux dans un moment difficile pour tous.



DORDOGNE-PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT

vous protéger, notre priorité



Veille saisonnière du Plan Départemental de la gestion d'une canicule

Le maire, Jean-Louis Dessales invite toutes les personnes vulnérables isolées à domicile à se signaler en mairie afin de bénéficier d'une attention particulière, d'une prise de contact et d'un suivi personnalisé en cas de canicule.

Votre démarche sera confidentielle, vos données seront recueillies par Corinne Buggin, secrétaire générale.

Aidez - nous à veiller sur vous.



Biens à vendre ou à louer

La réglementation relative aux données personnelles, règlemente l'utilisation et la diffusion de certaines informations personnelles.

Désormais, les propriétaires de biens à vendre ou à louer qui souhaitent que la mairie communique leurs annonces doivent par écrit donner l'autorisation à la mairie de diffuser leurs coordonnées aux personnes qui recherchent un bien.

Stop au nouveau fléau

Très utilisées pour lutter contre la pandémie de coronavirus, les lingettes désinfectantes sont un fléau pour les réseaux d'assainissement.

Jetées dans les toilettes, elles bouchent les pompes, obstruent les grilles et sont à l'origine de pannes importantes..

Les lingettes désinfectantes doivent être jetées dans un premier sac plastique particulier fermé puis déposé dans le sac des ordures ménagères tout comme les masques en papier.



Procédure de régularisation au cimetière de Lestignac

Une procédure de régularisation des concessions dans le cimetière de Lestignac avant reprise va être lancée à l'automne. Les familles non détentrices d'un contrat pourront en contracter un et conserver un emplacement familial sous réserve de faire procéder à la remise en état de la sépulture. Les emplacements qui n'auront pas fait l'objet d'une régularisation seront repris par la commune, vidés et à nouveau cédés.



Moustique tigre

Très petit (5 mm)

Rayé noir et blanc (corps et pattes)

Il pique durant la journée et sa pique est douloureuse.

Pour limiter sa prolifération et la ponte, **videz tous les endroits et objets pouvant contenir l'eau de pluie** (l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit) -



Infos Commune

Inscriptions transports scolaires

Secteur Bergerac :

Contacter la communauté d'agglomération bergeracoise au 06.45.44.59.77 ou par mail à transports.scolaires@la-cab.fr



Secteur Eymet

Contacter la communauté de communes Portes Sud Perigord :

Mme BOISSIERE au 05.53.22.57.94 ou par mail à ccpsp.ecoles@orange.fr,

Mr FRICOT au 06.88.57.56.19 ou par mail à jean-marie.fricot@wandoo.fr

Chemin rural endommagé par un agriculteur

Conformément à l'article L 161-1 du code rural et de la pêche maritime (CRPM), les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune.

L'article D 161-14 du code précité dispose qu'« **Il est expressément fait défense de nuire aux chaussées des chemins ruraux et à leurs dépendances ou de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation sur ces voies** » et « **3° De labourer ou de cultiver le sol dans les emprises de ces chemins et de leurs dépendances** ». Ainsi, le fait de labourer un chemin rural serait constitutif d'une infraction pénale, constatée et réprimée dans les conditions de droit commun prévues par le code de procédure pénale, comme le précise l'article R 161-28 du code rural et de la pêche maritime.

Commission communale des chemins ruraux

Les membres de la commission ont démarré un long travail de repérage des chemins ruraux sur l'ensemble de la commune.



Mise à dispo de matériel

- ◇ Tables : 1,50 €
- ◇ Chaises : 0,30 €
- ◇ Transport déchèterie :

Déplacement avec le camion (mobilisation d'un seul chauffeur comprise) :

Pour le déplacement incluant le chargement, le déchargement en déchèterie susvisée et le retour du véhicule aux ateliers dans la limite d'une durée égale à une heure : 40€

pour toute nouvelle heure commencée : 20€

Nécessité d'intervention d'employé(s) supplémentaire(s) pour gros volumes et charges lourdes :

par employé supplémentaire pour toute heure commencée : 20 €



Place du Foirail

Les Pizzas du mardi

Les Woks du jeudi dès septembre

Infos pratiques

Ordures ménagères et tri sélectif

Lundi
sacs noirs

Vendredi
sacs jaunes



Hormis quelques quartiers qui disposent de containers du fait que le camion ne peut pas accéder aux maisons

LE RAMASSAGE SE FAIT EN PORTE A PORTE

VEULEZ DEPOSER VOS SACS DEVANT CHEZ VOUS
à moins d'un mètre cinquante de la chaussée **AVANT**
6h30 et au plus tôt la veille au soir.

et en aucun cas dans des containers qui ne vous sont pas destinés.

Colonnes à verre

Place du foirail et ZA du Roc de la Peyre « *Sigoulès* »

Parking église et Petites Plannes « *Flaugeac* »

Pour le respect et la sécurité de tous et notamment des enfants, **MERCI** de ne pas déposer vos cartons de verre à côté de la colonne.

Déchèterie

ZAE du Roc de la Peyre 05.53.23.32.28

Ouvert :

Lundi : 9h - 12h 13h30 - 17h

Mercredi : 9h - 12h 13h30 - 17h

Jeudi : 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 12h 13h30 - 17h



ATTENTION : nouveau badge OBLIGATOIRE
au 1er novembre 2020. Inscrivez-vous dès
maintenant sur smd3.fr ou au 09.71.00.84.24

Infos pratiques

Inscriptions scolaires

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez fournir les photocopies :

- du livret de famille intégral (toutes les pages complétées) pour chaque enfant,
- de son carnet de vaccination avec son nom dessus,
- de la pièce d'identité d'un des parents,
- d'une facture de domiciliation (Eau, EDF, impôts, téléphone fixe).

Dès que vous en serez en possession, il faudra nous adresser l'attestation d'assurance scolaire pour chaque enfant scolarisé.

Merci de veiller à la forme des documents envoyés car souvent leur impression est tronquée ou illisible.

En cas de changement d'établissement scolaire, vous penserez à vous munir du certificat de radiation si vous l'avez pour le remettre au directeur de l'école. Celui-ci pourra être amené à vous demander de vous rencontrer selon les dispositions qui sont mises en place depuis la réouverture des classes.

Le dossier d'inscription ne sera validé qu'à réception de tous ces éléments.

La copie des documents est à nous poster ou à déposer en Mairie (aux horaires d'ouverture ou bien dans la boîte aux lettres de la Mairie) **en mentionnant impérativement vos téléphones et mails** afin que nous puissions vous contacter et vous confirmer la bonne instruction de leur(s) inscription(s).

Cela nous permettra également de revenir ainsi vers vous **en ce qui concerne les services de restauration scolaire et garderie du matin et du soir**, lorsque leur organisation aura été décidée dans le respect des consignes liées à la situation sanitaire actuelle et leur tarification délibérée par le conseil municipal. **Nous vous remercions de nous préciser si dans l'absolu, vous aurez recours à ces services.**

2^e budget participatif du Conseil départemental de la Dordogne.

Et vous, que feriez-vous ?

Déposez vos idées jusqu'au 30 septembre 2020 sur

budgetparticipatif.dordogne.fr



Insee

ENQUETE STATISTIQUE SUR L'EMPLOI, LE CHOMAGE, ET L'INACTIVITE

L'enquête a lieu tout au long de l'année auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire.

Certains de ces logements se situent sur la commune de Sigoulès-et-Flaugeac. Ces ménages seront interrogés par un enquêteur (ou enquêtrice) de l'Insee muni (e) d'une carte officielle après avoir été prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

La participation à l'enquête est obligatoire.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées pendant six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un enquêteur prendra contact avec les ménages tirés au sort sur la commune

Du 03 / 08 / 2020 au 29 / 08 / 2020. et du 02/11/2020 au 25/11/2020

Infos pratiques

Le brûlage des déchets verts et ménagers est interdit

ARRETE PREFECTORAL n°24-2017-04-05-001 pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt, relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts, aux autres usages du feu et aux obligations de débroussaillage.



L'arrêté est consultable sur « Préfecture Dordogne » et « sigoules-et-flaugeac.fr »

Notre commune fait partie de la liste des communes rurales listées par l'arrêté préfectoral n°24-2016-04-29-001 du 29 avril 2016. / **Tout brûlage est soumis à déclaration en mairie 3 jours avant afin que celle-ci en informe les services de la gendarmerie et du SDIS.**

Tout brûlage est interdit du 1er mars au 30 septembre / Les déchets verts doivent être transportés à la déchèterie.

Lutte contre le bruit de voisinage

Je respecte mes voisins toute l'année, et je suis encore plus vigilant l'été.



L'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005 réglemente le bruit.

Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils de radiodiffusion ou de reproduction sonore, d'instruments de musique, d'appareils ménagers, de climatisation, ...

Les propriétaires ou utilisateurs de piscines individuelles sont tenus de prendre toutes les mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de gêne pour le voisinage.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses seront effectués

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 / les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Obligation de débroussaillage

Afin de limiter tout risque d'incendie, Il est important de procéder au débroussaillage de ses parcelles bâties ou non bâties.

Sacs en papier Covid 19

Distribution de sacs en papier en déchèterie/ COVID 19

Afin de freiner la propagation du Covid 19 et de protéger les personnes qui collectent les déchets, le gouvernement a demandé aux particuliers de jeter leurs mouchoirs, masques et gants usagés dans un sac dédié, avant de les mettre à la poubelle (sacs noirs).

Pour éviter que ce type de déchets ne soient jetés dans la nature et ne pas générer de déchets supplémentaires avec l'utilisation de sacs plastiques, à partir du lundi 10 août, le SMD3 fournira aux usagers du département l'équivalent de 2 millions de sacs en papier biodégradable.

Les usagers peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du département pour récupérer une dotation gratuite de sacs aux horaires d'ouverture habituels. (à consulter sur www.smd3.fr rubrique déchèteries.)

Plus d'infos

service relation usagers : 09 71 00 84 24 / service.usagers@smd3.fr

Infos associations

Génération mouvement

Durant cette longue période, seuls les contacts téléphoniques ont pu être maintenus auprès des plus vulnérables.

Comme nous sommes un public à risques le conseil d'administration réuni le 18 Juin 2020 a pris la décision de ne reprendre les activités du club qu'en 2021

Les Bergobouch

Une association vient de voir le jour à Sigoulès-et-Flaugeac le 26/05/2020 :



Notre activité principale consiste à installer des points de collecte afin de récolter des bouchons plastique et liège, des capsules de boissons. Un réseau de bénévoles-adhérents gèrent ces points de collecte, trient les sacs afin d'envoyer les produits à des recycleurs. L'argent obtenu est reversé à l'institut Bergonié de Bordeaux (d'où le nom de notre asso. B ergo = Bergonié et B ouch = Bouchons). Notre asso. fédère un lien social en accueillant toute personne voulant participer à son action, et contribue au développement durable en diminuant les déchets

Contacts : 06.03.01.90.26 ou 06.61.05.97.82

Asso.lesbergobouch@gmail.com

TCSB

Une école de tennis (Jeunes à partir de 5 ans et adultes débutants, confirmés, compétiteurs : démarrage début septembre

Inscriptions le dimanche 06 SEPTEMBRE au club house

2 moniteurs tennis salariés du club + 1 initiateur fédéral

Une zone d'intervention sur plusieurs communes du **grand sud de Bergerac**

Un accès pour tous ceux qui veulent pratiquer en loisir

4 courts extérieurs et une salle omnisport

- Les compétitions départementales et régionales (jeunes et adultes)
- Les tournois homologués FFT : **GALAXIE TENNIS** (moins de 11 ans), **JEUNES** (12 à 18 ans), **ADULTES** (Dames et messieurs - « Clt 4/6 ») et **INTERNE** (tous les licenciés du club)
- Les animations : Tennis en fête, La fête du tennis, Forum des sports à la Cavaille, etc.
- **Contacts** : Jean Louis Feyfant 06 73 93 30 20

Tél 05 53 27 18 83 Mail 59240595@fft.fr Site <http://www.tcsb24.com> Facebook



Les tricoteuses de Sigoulès

Vous informant que les ateliers reprendront en septembre, le mardi de 17h30 à 18h30 et le samedi après-midi de 14h30 à 16h30

Sigoulès Gym » S

Mars 2020, le confinement.

La saison 2019/2020 aura définitivement un goût d'inachevé. Toutes les activités de l'association ont brutalement été stoppées. Le mois de mars marque en général le coup d'envoi des compétitions régionales et nationales ainsi que la programmation du quine et de notre gala annuel.

Après les premières semaines de flou général nos monitrices ont tenté de maintenir le lien avec les licenciées pour essayer de ne pas perdre les acquis de début de saison.

Pour les adultes, des vidéos de cours de fitness ont été envoyées chaque semaine à tous les licenciés du club afin de permettre à chacun de faire un peu d'exercice physique pendant cette période de confinement.

Pour les gymnastes compétition, Maryne Condeau a fait un énorme travail en visio avec ses équipes en réalisant plusieurs cours par semaine de maintien de la condition physique. De plus des petits défis ont été proposés via la page Facebook de l'association.

La reprise en extérieur a été possible dès la levée du confinement pour les sections adultes et pour les gymnastes compétition, un grand plaisir de se retrouver, enfin !

La saison s'achève sans que nous ayons pu nous bagarrer en compétition et montrer de quoi nous sommes capables. Nous n'avons malheureusement pas pu non plus accueillir pour la fin de saison les sections loisirs et éveil de l'enfant et nous en sommes désolés.

12 médailles de podiums cette année !

Seuls les championnats départementaux auront pu avoir lieu donnant plusieurs titres de championnes départementales avec Romane Rougier, Jeanne Guichard, Camille Coudert, Alicia Bonin et Romane Caballero plus 12 médailles de podiums, une belle moisson pour le club cette année encore. (cf photo)

Il manquera aussi l'organisation des différents évènements prévus au calendrier : le quine, le gala, l'organisation de la Coupe d'Aquitaine et la participation à la foire aux Vins.

Ces événements sont les moteurs du dynamisme bénévole de l'association. Le manque est évident tant sur le plan humain que financier.

Nous préparons déjà la rentrée 2020, le planning des activités est en cours d'élaboration.



Pour tout renseignements contacter Maryne Condeau via la page Facebook ou au 0678425287. Les cours devraient reprendre à partir du 5 Septembre . De plus le quine devrait avoir lieu le 11 Octobre (à confirmer) et nous co-organiserons en collaboration avec la compagnie Lez'Arts Cabaret 2 soirées de spectacle à l'espace culturel d'Eymet les 21 et 22 Novembre avec la présentation d'un tout nouveau spectacle.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Infos associations

Comité des fêtes de Sigoulès

*Les mesures sanitaires étant encore trop complexes à mettre en place et à faire respecter dans le cadre des **Sigoul'estivales**, nous avons pris la décision d'annuler les marchés gourmands du mois d'août pour la sécurité de tous.*

Le Coronavirus a frappé et contrairement à nos habitudes depuis 14 ans, nous avons été obligé d'annuler les manifestations suivantes : le concours de pêche à la truite du 1^{er} mai, le vide grenier de début juin et nous avons annulé les marchés du mois de juillet dans le cadre de « SIGOUL'ESTIVAL » suite à l'annonce de l'interdiction de grands rassemblements jusqu'à mi-juillet.

Nous vous disons donc à l'année prochaine si tout va bien.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Le Staff du Comité des Fêtes



Vis-ta-mine



Pour une reprise vis ta minée »

Après cette longue coupure liée au Covid 19, l'association de danse « Vis Ta Mine » prépare sa reprise. En attendant la rentrée avec le planning des cours hebdomadaires à partir de septembre 2020, l'association Vis ta mine se démène pour continuer malgré tout à garder une certaine dynamique.

Afin de continuer à danser pour vous défouler, vous exercer et vous retrouver en pleine forme à la rentrée, nous mettons à votre disposition gratuitement sur notre site dansevistamine.com à la rubrique cours en ligne, un panel de chorégraphies pluridisciplinaires. Vous y trouverez des vidéos de claquettes, Zumba, danse africaine, danse jazz et contemporaine.

En outre, Vis ta mine va organiser des stages de danse sur Bergerac durant la saison estivale. Là encore, vous trouverez toutes ces informations sur notre site dansevistamine.com.

Enfin, dès septembre, Vis ta mine proposera comme d'habitude sur la commune de Sigoulès-et-Flaugeac des cours d'éveil à la danse, du modern jazz et de la zumba pour tous les âges. Pensez à consulter notre site cet été pour avoir un aperçu du planning des cours et venir essayer en septembre.

Nous tiendrons également des permanences la dernière semaine d'août pour les réinscriptions et inscriptions au cours d'essai. Contact et renseignements : vis.ta.mine@hotmail.fr - site dansevistamine.com - 06 70 85 37 14.



Entente MONBAZILLAC-SIGOULES-COURS DE PILE

L'école de foot accueille les enfants nés de 2004 à 2015

La date de reprise n'étant pas encore connue, les parents dont les enfants souhaiteraient jouer en club à la rentrée peuvent prendre contact avec les encadrants Thierry Touzeau 06.24.34.29.30 ; Thomas Biasotto 06.19.90.79.43 ; Steevens Villenave 06.29.20.41.20.

Le club recherche des éducateurs dirigeants. Retrouvez-nous sur le site du club : www.fc-monbazillac-sigoules.fr ainsi que sur notre page Facebook

Infos associations

Gasprog.

du local vers l'international avec la batterie

Alliant théorie et pratique, Gaspard Jeanty-Ruard (battereur diplômé M.A.I. depuis 2001) utilise la méthode qu'il a mise au point ses quinze dernières années pour permettre un apprentissage ou un perfectionnement ludique et évolutif de la batterie. Cette méthode s'adapte ainsi aisément à tous types d'élèves, quelque soit leur âge, niveau et style de prédilection.

Accessibles dès sept ans, ces cours sont dispensés dans un local équipé situé derrière la bibliothèque de Sigoulès, à raison d'une heure hebdomadaire, réglés par forfait trimestriel ou à la carte. Outre le solfège rythmique et les techniques de frappe de base, on y apprend le comportement derrière une batterie. En effet, cet instrument permet de canaliser les énergies, de travailler la respiration, la coordination et l'indépendance des membres. Il permet aussi de focaliser son attention et son écoute sur l'environnement sonore direct, résultant de son rôle d'accompagnement par la mise en avant des mélodies et autres lignes principales. Le battereur est ainsi comme le squelette de tout groupe de musique, ou orchestres et se

doit, par ce fait, de développer sa musicalité.

Cette pédagogie, alliant théorie et sa mise en pratique directe sur l'instrument, est utilisée lors de cours individuels, évoluant ainsi au rythme de l'élève.

Jouant dans plusieurs formations et se produisant un peu partout en France et à l'étranger selon l'actualité, Gaspard peut se positionner dans le monde musical actuel

Il compose également, via l'informatique, des œuvres basées sur le piano et participe activement au travail de "forgeage du son", en studio et en live, mélangeant les différentes pistes d'instruments pour un résultat sonore équilibré. Ainsi, GASPROD propose des services de consultant en batterie et plus largement en musique.

Le site web gaspouille.free.fr, récemment mis à jour, présente les différents partenaires le soutenant: ProORCA (unique fabricant et distributeur français de baguettes et d'accessoires de batterie, situé en Auvergne) et notre commune, Sigoulès-et-Flaugeac. Ce site permet également d'avoir une large visibilité sur sa discographie, sa pédagogie et ses projets actuels.

Contacts: gaspardjea@hotmail.fr / (+33)685809252 /

Tarifs: 180€ /trimestre - 25 € /heure -

Inscription toute l'année



Infos associations

Ensemble pour l'Ecole



L'équipe « Ensemble pour l'école » a pu organiser quelques manifestations au sein de l'école, (marché aux légumes, marché de Noël, ventes de pizzas et notre loto annuel).

A cause du Covid-19 toutes nos autres activités prévues au sein de notre école ont été annulées avec beaucoup de regret.

Nous remercions et disons au revoir à notre Directeur Mr Collard qui part pour une nouvelle aventure, sans que nous puissions lui dire merci pour le travail accompli durant ces deux années.

Nous tenons à remercier, l'équipe enseignante qui durant cette période complexe à toujours été présente pour nous et nos enfants.

Nous remercions aussi tous les parents qui se sont mobilisés cette année.

L'équipe espère vous retrouver nombreux l'année prochaine pour de nouveaux projets et de nouvelles aventures !!!!

Bonnes vacances à tous et à toutes

Aurélié LUCHETTA et son Équipe

Gym douce

A partir de Septembre je vous propose la reprise des cours de Bien être Corporel

Ces cours se composent de plusieurs activités pour donner de la vitalité et de la douceur à nos corps dans le mouvement.

Gym Douce, Yoga, Relaxation, Abdos, Articulations, Périnée

Dès le mois de septembre je vous donne rendez vous à Sigoules le mercredi en fin de journée

Ce sont des petits groupes pour que le travail corporel soit plus juste et progressif

inscriptions et renseignements: HELENE LAVIALLE 06.84.30.21.19



Confrérie du Raisin d'Or

Nous connaissons le succès qu'ont les randonnées du raisin d'or depuis de nombreuses années.

Malheureusement pour cette année 2020 nous nous voyons dans l'obligation d'annuler notre programme compte tenu de la pandémie et du nombre de personnes limité pour les rassemblements.

Nous randonnions en moyenne avec 40 personnes. Il faut aussi que nous partions du principe de notre responsabilité et de la notion de principe de précaution. Jusqu'à maintenant la convivialité régnait au sein de nos randonnées. Compte tenu du peu de connaissance de la propagation de ce virus, de tout ce qui se dit et son contraire, nous ne voulons pas être responsable de la transmission de cette maladie à un de nos participants.

Nous sommes désolés.

Nous vous souhaitons de passer une bonne période estivale en espérant que l'année prochaine nous pourrions reprendre nos activités normalement.

Confraternellement, le commandeur, Guy Bergeron.

Adresses utiles

MAIRIE : 6 route d'Uffer - BP n°9 05.53.58.40.42 Fax : 05.53.73.02.39
s.general@sigoules-et-flaugeac.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h - 4h à 18h Mercredi 9h à 12h

Jeudi 9h à 12h Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

Le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE 7 Rte d'Uffer - 05.53.58.40.66

RESTAURANT SCOLAIRE 05.53.24.15.99

BIBLIOTHEQUE 05.53.61.67.65

CRECHE «Les Raisins Neuf» 12 rue de la Cayre / 05.53.63.00.34

GARDERIE PERISCOLAIRE / ACCUEIL DE LOISIRS

Route de Pertus - 05.53.24.89.70

CONCILIATEUR permanence un vendredi après-midi par mois
sur rendez-vous au 05.53.58.40.42

BUREAU DE POSTE - 05.53.73.45.59

SERVICES MEDICAUX

Maison de Santé Bergerac-Sud - *route de Pertus* -:

Médecine générale : 05.53.58.40.02

Infirmiers : 05.53.58.48.73

Dentiste : Castaing-Debat : 05.53.63.38.92

Psychologue : 06.16.37.08.39

Ostéopathe : 06.67.24.75.17

Kinésithérapeute : 07.72.10.87.47

Zone commerciale

Pharmacie : 05.53.58.40.10

Dentistes : Barin/Bringuier: 05.53.57.97.88

Fon de la may

Kinésithérapeute : 05.53.61.63.04

CONCESSIONNAIRES RESEAUX à contacter directement, sans passer par la mairie :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Tout à l'égout : Communauté Agglomération Bergeracois (CAB) 05.53.23.43.95 / Mairie de Sigoules-et-Flaugeac 05.53.58.40.42

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Communauté Agglomération Bergerac (CAB) 05.53.23.43.95

EAU POTABLE / SAUR France : service clients 05.81.31.85.03 urgence 05.81.91.35.05

ENEDIS (EDF) : Bergerac 09.69.32.15.15 / urgence dépannage : 09.72.67.50.24

ORANGE / France TELECOM : 3900 / boutique Orange

Mairie de Sigoulès-et-Flaugeac

Covid-19

**Merci
à ceux qui
ont travaillé
pour
nous tous**